









Négociation Daher Industrial Services Point de situation

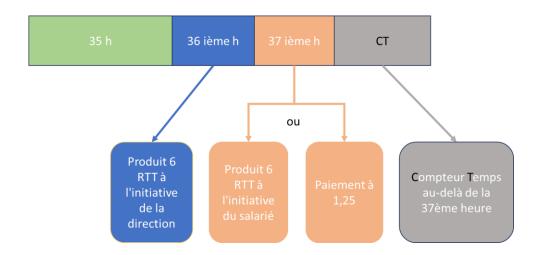
Les réunions de travail sur la durée du temps de travail pour les non-cadres ont abouti à cette proposition :

Base contractuelle: 35 heures

Temps de travail effectif 37 heures / semaine

Contingent : 220 heures (cf. la Convention collective de la métallurgie)

Nouvelle durée du temps de travail = 37h / semaine



Le temps de travail des cadres sera négocié au niveau du groupe

Les chapitres des semaines à venir sont :

- L'ancienneté
- Le 13 ième mois et l'intéressement
- Les autres primes (d'équipe, panier)
- Les indemnités kilométriques

Les discussions continuent pour améliorer le socle social DAHER











Négociation Daher Industrial Services Point de situation épisode 2 du 28/03/24

L'intersyndicale a fait les propositions suivantes à la direction :

- Un 13ème mois garanti pour tous les non-cadres
- La prime d'ancienneté calculée sur le salaire de base pour tous (pour les cadres et les non-cadres selon modèle ex AAA)
- La prime d'équipe à 14,2€
- Les Indemnités de Petits Déplacements (grille ex AAA) pour tous les salariés dans le respect des règles URSSAF
- Durée du temps de travail pour les cadres : 216 jours (Pour rappel, le temps de travail pour les non-cadres à 37h est expliqué dans le tract du 25/03/24)

Pour les salariés actuels, l'intersyndicale exige la garantie du maintien de la rémunération nette pour tous

Les organisations syndicales travaillent aussi les autres éléments de rémunération (primes diverses, majoration des heures de nuits, astreintes,....)

Le 3 avril, la direction s'est engagée à présenter sa proposition